

Département de l'Orne --- Arrondissement d'Alençon --- Commune de Chailloué --- 5 place de la Mairie – 61500	COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL Commune nouvelle de CHAILLOUÉ
--	---

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit juin à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chailloué dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Chailloué, sous la Présidence de Monsieur Marcel RIANT.

Sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents : Mesdames GUERIN Martine, MAACHI Christine, BOURGERIE Séverine, BARBIER Catherine, COTTEREAU Paméla, COESNON Martine, GARNIER Manuëla, DUVAL Cécile, PROD'HOMME Jeannine et Messieurs RIANT Marcel, LECOEUR Henri, COUPARD Gilbert, CHATEL Jacques, ALEIXANDRE Emmanuel, CORU Vincent, RAISON Christophe, LELOUP Christian, GALLOT Jérôme.

Etaient absents : LETARD Philippe, DANOT Agnès, CATTEAU Gérard, GAUME Isabelle, GICQUEL Jean-Luc, LEBOË Pierrick, TABUR Denis, POTTIER Marc, SCHNEIDER Véronique, BOULANT Samuel, GESLIN Michel.

Excusés : ROBLIN Bruno a donné pouvoir à GALLOT Jérôme, BREBION Laetitia a donné pouvoir à ALEIXANDRE Emmanuel, DE STOPPELEIRE-BOUSSAUD Françoise a donné pouvoir à RAISON Christophe.

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Christine MAACHI a été désignée comme secrétaire de séance.

- 1) Compte rendu de la réunion du 10 avril 2018 : Adopté à l'unanimité ;
- 2) Salle polyvalente :
 - Présentation du projet de réhabilitation par l'architecte – Choix des couleurs des matériaux
 - Toiture à inspecter
 - Consultation des entreprises
 - Planning des travaux
- 3) Emprunt :
 - Le crédit agricole est retenu.
- 4) Elections sénatoriales :
 - Confirmation par la préfecture des délégués titulaires et suppléants ;
- 5) Commission d'action sociale :
 - Élu(e) vice-présidente : Mme Martine GUERIN
 - Comité social consultatif : désignation des 3 membres de chaque commune déléguée par le maire.
- 6) SDIS de l'Orne :
 - Contrôle de la défense incendie faite par la SAUR sera transmis au SDIS de l'Orne et aux communes déléguées
- 7) Cimetière :
 - Le conseil retient l'entreprise TETARD pour l'ossuaire de Chailloué
 - A venir pour Marmouillé et Neuville-près-Sées.
- 8) Propriété Handi-chien :
 - A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce pour exercer le droit de préemption pour la totalité des parcelles AB 204 et ZP 121.
- 9) Vente ancienne poste :
 - L'étude Maître VIOLET est désignée comme notaire pour la vente du bien.
 - Prix de vente : demande d'attestation par le notaire.

- 10) Voirie :
- Les travaux pour la CDC des Sources de l'Orne seront exécutés par l'entreprise EUROVIA prévus de fin juin à début juillet.
 - Compte rendu de la commission de la voirie et des bâtiments.
- 11) Agents, Heures complémentaires et heures supplémentaires :
- Accord du CM
- 12) Garderie :
- Le conseil, retient à l'unanimité, les tarifs suivants :
Séance du matin 1.30 € par enfant –Séance du soir 1.30 € par enfant.
Forfait 30 € pour plus de 25 séances mensuelles par enfant.
- 13) Divers :
- La Commémoration du 11 novembre sera célébrée à Marmouillé, Neuville-près-Sées et Chailloué selon l'avis de la commission de la vie locale.
 - Le repas des anciens sera organisé le 11 novembre 2018 à la salle polyvalente de Chailloué.
 - Maisons fleuries, même mode quand 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 20h15.

A chailloué le 21 juin 2018.
Le Maire, Marcel Riant

